ANDRH Rouen

EGALITE PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET HOMMES

Forum du 12/12/2019

ANDRH en quelques chiffres

ANDRH : **A**ssociation **N**ational des **D**irecteurs **R**essources **H**umaines

- **Au niveau National**
  - Créée en 1947
  - + de 5000 membres, tous secteurs d'activités
  - 800 évènements / an
  - 50 webinars / an
  - 100 publications

- **A Rouen**
  - 81 membres représentants de la fonction Ressources Humaines
  - 1 réunion / mois pour les adhérents
  - 1 réunion / mois des membres du bureau
  - Participation et/ou partenariat à différentes manifestations régionales et nationales

Comment mobiliser les réseaux sur ce sujet ?

Les différents réseaux

- ✓Echanges et partages sur les bonnes pratiques
- ✓Acteur de référence dans les débats RH
- ✓ Rencontres entre différents acteurs
- ✓ Actualités du métier

Egalité professionnelle femmes / hommes

1- Quel est votre secteur d'activité ?

32 réponses

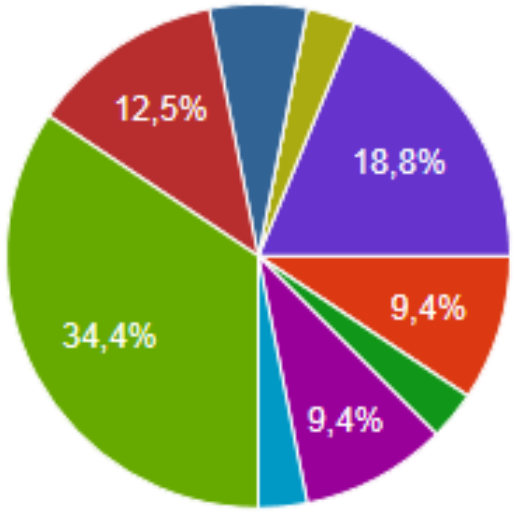

- Agriculture
- Banque/Assurance/Finance
- BTP/Construction
- Commerce
- Services aux entreprises
- Eduction/Formation
- Immobilier
- Industrie
- Santé/Actions sociales
- Informatique
- Télécommunication
- Tourisme
- Transport
- Autres

Egalité professionnelle femmes / hommes

2- Quel est l'effectif de votre structure ?

32 réponses

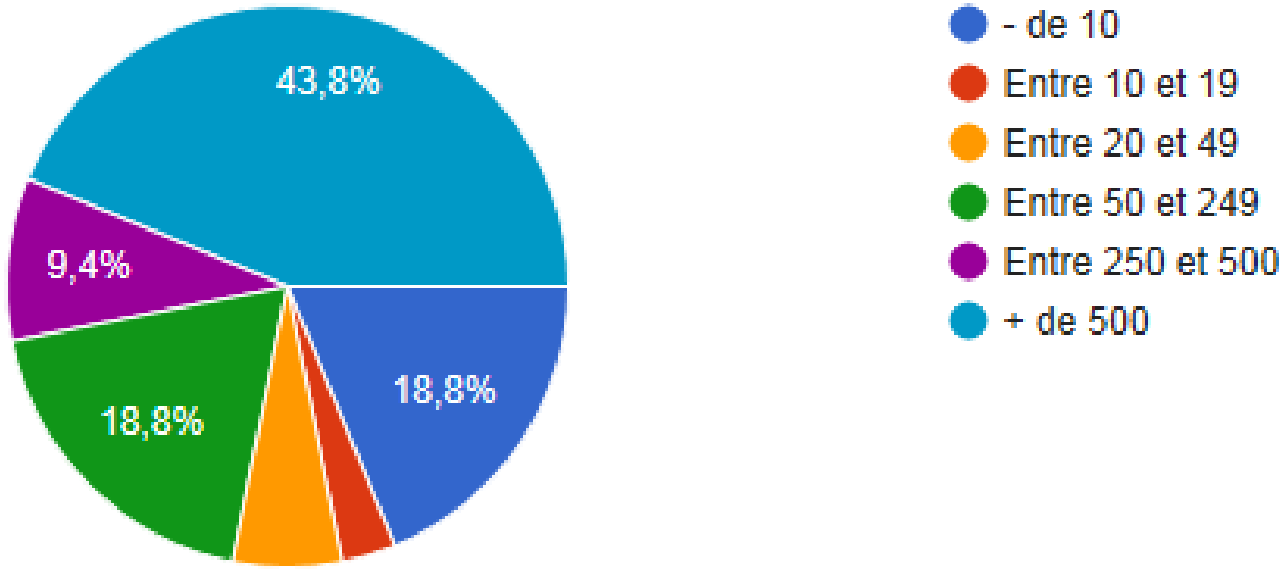

Egalité professionnelle femmes / hommes

56% des structures adhérentes ont mis en place leur index

99% des structures adhérentes ayant mis en place leur index sont au dessus de 75/100

53% des structures adhérentes ont un accord d'entreprise

Thèmes et axes de travail :

- Rémunération (équilibre lors de promotions, augmentation des salaires lors d'un retour congé maternité, % des femmes dans les plus hauts salaires, résorber les écarts lors des revues de salaires…)

- Recrutement (mixité des emplois lors des recrutements, faire découvrir les métiers auprès des écoles…)

- Formation (rééquilibrer l'accès à la formation, formation e-learning…)

- Temps de vie (équilibre vie professionnelle & vie personnelle, crèche d'entreprise, prise en charge frais de garde, télétravail, extension de jours en lien avec le congé paternité…)